



AMI: Appel à Manifestation d'Intérêt
2ème session de consultation

Boutiques ateliers d'artisans

Citadelle d'Ajaccio

Du 7 juillet au 18 juillet 17h

En résumé

Contexte :

Acquise par la Ville d'Ajaccio en 2019, la Citadelle Miollis, dont la première pierre a été posée en 1492 et qui n'a depuis cessé de se transformer, fait aujourd'hui l'objet d'un projet ambitieux et inédit d'aménagement, de valorisation et d'ouverture pour devenir un nouveau quartier ajaccien en plein cœur du centre-ville.

Ouverte au public depuis le 4 juillet 2021, elle constitue désormais un nouveau morceau de ville. Les chantiers de fouilles archéologiques, de dépollution et d'accessibilité vont être menés en même temps que la citadelle s'ouvre au public avec la proposition d'actions culturelles, artistiques et économiques.



Maison de l'Entrepreneur, de l'Entreprise et de l'Emploi
Immeuble Castellani – 4 avenue du Mont Thabor – 20090 AJACCIO
RCS 838 947 083 00021 Tél. : 04 95 10 15 25

De manière assez inédite, c'est à la fois un chantier archéologique qui s'ouvre et qui se raconte, et un terrain de jeux pour les artistes, les artisans, les commerçants, les ajacciens, les touristes, les étudiants.... Tous contribuent avec leur présence sur place à définir et orienter le projet de transformation, aujourd'hui à l'étude.

Le parti pris de cette méthode consiste également à faire en sorte que les habitants s'approprient ce nouveau morceau de la ville et y développent des habitudes et des pratiques culturelles, sportives, artistiques afin que la citadelle devienne un lieu de passage, de rencontre et une destination en soi. Pendant le temps de sa transformation, la citadelle s'active : Hè Viva !

Dans le cadre de cette activation culturelle, artistique et économique, la SPL Ametarra et son équipe projet ont pensé la mise en œuvre d'ateliers-boutiques dédiés aux artisans locaux au cœur de la citadelle. Situés dans le rez-de-chaussé de l'ancien bâtiment des canonnières, la SPL Ametarra lance des travaux de remise aux normes électriques et de rafraîchissement des espaces afin de libérer au total 5 locaux pour les boutiques-ateliers.

L'objectif étant de tester une activité commerciale au sein du site, de mettre en valeur l'artisanat local et d'offrir la possibilité d'un espace de vente et de travail en plein centre-ville à des artisans corses. Pour ce faire, la SPL Ametarra fait appel à la SPL M3E pour assurer « la gestion et l'animation économique » de ces espaces.

Le partenariat se concrétise donc par le lancement du présent appel à manifestation d'intérêt (AMI) qui permet de proposer à des artisans de s'installer pour une année renouvelable dans des locaux mis à leur disposition à tarif préférentiel.



1) Précisions sur la démarche :

Dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt, la SPL M3E est chargée de diffuser l'information, d'aller à la rencontre des artisans susceptibles d'être intéressés et de transmettre au jury mis en place dans ce cadre, une liste détaillée des artisans qui se sont positionnés comme candidats.

Les candidats retenus par le jury, se verront proposer par la SPL Ametarra la signature d'un contrat de location d'une année renouvelable deux fois.

La SPL M3E sera chargée de l'animation collective de l'espace : inauguration, communication, affichage et PLV harmonisés, accompagnement des chefs d'entreprises dans leur organisation, etc...

2) Qui est concerné par cet AMI ?

Des artisans installés (inscrits au registre des métiers) ou en cours d'installation qui souhaitent disposer à partir de fin juin 2022 et pour une année renouvelable d'un **atelier ouvert aux visiteurs ainsi que d'un espace de vente** qualitatif.

3) Conditions d'installation

Les locaux accessibles PMR (sauf boutique 1)-ouverts au cœur d'une ancienne caserne militaire- sont loués vides de tout mobilier ou équipement. L'installation d'équipements et/ou mobilier à l'intérieur des boutiques est libre mais sera à la charge du boutiquier.

Chaque boutique a son entrée indépendante et peut-être ouverte et reliée aux autres dans un souci d'animation.

Les boutiques donnent sur une place ouverte au public et qui fera l'objet d'une animation grâce notamment à l'ouverture d'une guinguette.

L'électricité fera l'objet d'une refacturation par le bailleur (la SPL Ametarra)

La Citadelle est équipée d'un seul bloc sanitaire (WC PMR) pour le site et utilisable par les 5 boutiques.

Les serrures des portes d'entrée de chaque boutique sont communes pour chacun des artisans.

4) Les Contraintes imposées

- Ouverture des boutiques : L'objectif de la démarche engagée par la SPL Ametarra est de développer une activité artisanale dans le site historique de la Citadelle d'Ajaccio ouverte au public de 9h à 19h (juillet/aout), 6 jours/7 à minima. Les artisans installés sur place devront s'engager à ouvrir au maximum leur atelier boutique de façon régulière, dans l'idéal 6 jours/semaine et de 10h à 18h.



Maison de l'Entrepreneur, de l'Entreprise et de l'Emploi
Immeuble Castellani – 4 avenue du Mont Thabor – 20090 AJACCIO
RCS 838 947 083 00021 Tél. : 04 95 10 15 25

- Affichage extérieur : dans un souci de cohérence et d'animation structurée, les utilisateurs des espaces devront respecter une charte d'animation, d'occupation et de décoration des espaces extérieurs aux boutiques portée et gérée par la SPL M3E en partenariat avec la SPL Ametarra. La façade ne pourra pas être percée car le bâtiment est inscrit à l'inventaire des monuments historiques.

5) Les avantages

Les artisans sélectionnés pourront bénéficier d'un accompagnement pour soutenir, réorienter ou renforcer leur démarche commerciale par la SPL M3E et ses partenaires.

6) Comment faire pour candidater ?

Les artisans se positionnent en remplissant le bulletin « réponse à l'appel à manifestation d'intérêt » ci-joint.

Ils fournissent :

- Un Kbis
- Une pièce d'identité valide
- Un CV
- Une attestation d'assurance civile professionnelle
- Des plaquettes et/ou photos des productions et/ou tout document permettant de comprendre, visualiser et estimer leurs savoirs-faire et compétences
- Une lettre de motivation circonstanciée à être présent au sein de la citadelle pour les trois prochaines années
- Une situation comptable et/ou un prévisionnel d'activité pour les trois années

Les candidatures seront étudiées et instruites par la SPL Ametarra qui les soumettra à un jury spécialement composé pour l'opération.

7) La durée et les délais de cet AMI

Les candidats ont **jusqu'au Lundi 18 Juillet 2022 17h00** pour remettre leur dossier à la M3E :

- Par mail (de préférence) à l'adresse suivante : contact@m3e.corsica
ou



Maison de l'Entrepreneur, de l'Entreprise et de l'Emploi
Immeuble Castellani – 4 avenue du Mont Tabor – 20090 AJACCIO
RCS 838 947 083 00021 Tél. : 04 95 10 15 25

- Par voie postale à SPL M3E, 4 avenue du Mont thabor 20090 Ajaccio ou
ou
- Remis en mains propres.

Contact au 04 95 10 15 25#

8) Les critères de sélection:

1. Avoir une activité artisanale de production/fabrication dûment immatriculée au Répertoire des métiers ou avoir un projet d'activité artisanale en phase d'immatriculation au Répertoire des métiers.
2. Avoir une activité compatible et cohérente avec la destination de la Citadelle, son projet d'activation, ses espaces et ses contraintes.
3. La qualité du savoir-faire en tant qu'artisan d'art, mais aussi la rareté de l'activité et les éventuels prix, labels ou distinctions obtenus.
4. La capacité à transmettre le savoir-faire et à accueillir les publics.
5. Formation et expérience professionnelle du candidat.
6. Intérêt et viabilité économique du projet (processus de fabrication, caractère innovant, chiffre d'affaires réalisé, compte de résultat prévisionnel...).
7. Capacité du candidat à supporter le niveau de redevances d'occupation.
8. Ne pas être (ou en voie de l'être) en liquidation judiciaire ou en redressement judiciaire à la date du dépôt du dossier de candidature.

9) Date d'entrée dans les locaux :

Les locaux aménagés ont été livrés le 30 juin 2022.

L'installation des boutiques pourra se faire une fois la sélection faite des lauréats par le jury.

Date estimative de l'installation des boutiques : 20 Juillet 2022.

10) Tarification :

Espace intérieur pour activité commerciale = 13€/m²/mois

Espace intérieur pour activité non commerciale = 5€/m²/mois

Soit par boutique :

- Boutique N°1 : 430€/mois pour 33m² de
- Boutique N°2 : 430€/mois pour 33m²
- Boutique N°3 : 507€/mois pour 39m²

Les consommations électriques seront refacturées par la SPL Ametarra en sus par trimestre aux exploitants.



Maison de l'Entrepreneur, de l'Entreprise et de l'Emploi
Immeuble Castellani – 4 avenue du Mont Thabor – 20090 AJACCIO
RCS 838 947 083 00021 Tél. : 04 95 10 15 25

Formulaire d'inscription

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT

ATELIERS BOUTIQUES DE LA CITADELLE

Nom de l'entreprise.....

Activité.....

N° de siret.....

N° d'immatriculation.....

Nom du chef d'entreprise.....

Adresse de l'entreprise.....

Code postal..... Ville.....

Tel fixe..... portable.....

Email.....

Site Internet

Réseaux sociaux utilisés pour communiquer.....

.....

.....

Précisez votre préférence pour la boutique :

Local	Choix N°
Boutique N°1 : 430€/mois pour 33m².	
Boutique N°2 : 430€/mois pour 33m².	
Boutique N°3 : 507€/mois pour 39m².	



Maison de l'Entrepreneur, de l'Entreprise et de l'Emploi
Immeuble Castellani – 4 avenue du Mont Thabor – 20090 AJACCIO
RCS 838 947 083 00021 Tél. : 04 95 10 15 25